



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 9ème législature

Syrie

Question écrite n° 64135

### Texte de la question

M Jacques Rimbault interpelle M le ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères, sur le problème du respect des droits de l'homme en Syrie. Amnesty International fait état de la libération de 2 000 prisonniers dont des prisonniers d'opinion, à la fin de l'année 1991 et au début 1992. Pourtant, Amnesty International décrit une situation préoccupante dans ce pays où les arrestations continuent, la pratique de la torture persiste. L'inquiétude est grande notamment pour la sécurité de deux détenus, parmi les plus anciens prisonniers d'opinion du monde. Ce sont Hakem al Faiz, détenu depuis 1971 sans jugement, Haditha Mourade, Said Talib, emprisonnés sans jugement depuis 1970. Des cas particulièrement graves de violation des droits de l'homme, pour lesquels il sollicite l'intervention auprès des autorités syriennes de M le ministre d'Etat.

### Texte de la réponse

Reponse. - Comme le souligne l'honorable parlementaire, la situation des droits de l'homme en Syrie demeure préoccupante en dépit des importantes libérations intervenues au cours des années 1991-1992 et de la suppression des principales discriminations qui continuaient de peser sur les Syriens de confession juive. De nombreuses personnes demeurent détenues, souvent sans jugement, et depuis parfois plus de vingt ans. Parmi elles figurent MM Faiz, Mourade et Talib que l'honorable parlementaire a bien voulu évoquer, mais d'autres sont également dans la même situation. Aussi le Gouvernement français est-il, à diverses reprises, intervenu au profit de ces cas comme de tous ceux dont il a été saisi. Des démarches en ce sens ont été effectuées à titre national et communautaire auprès des autorités syriennes et l'honorable parlementaire peut être assuré que les efforts de notre pays ne se relâcheront pas tant qu'il subsistera des atteintes aux droits de l'homme, dans ce pays comme dans d'autres. Le ministère des affaires étrangères demeure, par ailleurs, en contact régulier avec Amnesty International sur cette question.

### Données clés

**Auteur :** [M. Rimbault Jacques](#)

**Circonscription :** - Communiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 64135

**Rubrique :** Politique extérieure

**Ministère interrogé :** affaires étrangères

**Ministère attributaire :** affaires étrangères

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 16 novembre 1992, page 5154